

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026-2027

Cadre réservé au Candidat

Etudiant : Nom- Prénom:

Date et lieu de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ à.....

Adresse:.....

Ville :Code postal.....

Tel portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ Email :

Lycée Fréquenté en Première - Terminale : Ville :

Spécialité 1Spécialité 2:

Option(s) complémentaire(s):

Vous souhaitez aller en :

☐ Prépa Première

☐ Prépa Terminale

☐ PASS : 1^{ère} année Médecine avec la Mineure :

☐ LAS 1 : Majeure : Préciser laquelle :et Mineure Santé

☐ LAS 2 : Majeure : Préciser laquelle :et Mineure Santé

Orientation(s) Souhaitée(s) : ☐ Médecine ☐ Dentaire ☐ Maïeutique ☐ Pharmacie ☐ Kinésithérapie

Cadre réservé au Responsable légal

Père : Nom- Prénom:

Tel : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ Mail.....

Mère : Nom- Prénom:

Tel : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ Mail.....

Adresse:.....

Ville :Code postal.....

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions d'inscription et les conditions générales. Une fois la signature de la fiche d'inscription et des conditions générales, le représentant légal ou l'étudiant a 7 jours pour se rétracter et pouvoir être remboursé. Passé ce délai, l'année est due.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature de l'étudiant (e)

Signature du responsable légal

Signature de la Master Prépa Santé

ARTICLE 1 : Conditions d'inscription

Un rdv est obligatoire avant toute validation d'inscription (qui peut se faire en Visio selon la situation géographique de l'étudiant) : . Contactez le 06.85.91.51.08 pour prise de rendez-vous.

Les inscriptions **Master Prépa Santé Marseille** sont à déposer ou bien à envoyer par courrier à **Master Prépa Santé Marseille** 25 rue Bravet 13005 Marseille.

Pour les inscriptions :

L'étudiant ou le responsable légal devra fournir les documents et éléments suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Les conditions générales dûment remplies et signées
- Photo d'identité
- Les 3 derniers bulletins scolaire
- Lettre de motivation : l'étudiant devra exposer ses motivations et son projet
- Le règlement :
 - Pour la prépa Première, Terminale : le forfait de l'année
 - Pour la Las 1 : un chèque d'acompte de 400 euros (déduit du forfait de l'année) + solde en chèque (s)
 - Pour Las 2 : le forfait de l'année
 - Pour la prépa Pass: un chèque d'acompte de 500 euros (déduit du forfait de l'année) + solde en chèque (s)
 - Possibilité de payer en plusieurs fois: tous les chèques sont donnés au moment de l'inscription

Le dossier de l'étudiant sera accepté par Master Prépa Santé Marseille en fonction du dossier scolaire, de la motivation de l'étudiant et des places disponibles.

Lors de la confirmation de la validation du dossier par Master Prépa Santé, l'étudiant devra donner la totalité du solde restant dû.

La validation du dossier se fera uniquement si le dossier est complet et le règlement donné .

Pour tout dossier accepté par la Master Prépa Santé Marseille l'étudiant ou le responsable légal disposera d'un délai de 7 jours à compter de la date de signature de la fiche d'inscription et des conditions générales pour se rétracter et pouvoir être remboursé des sommes versées. (Article L121-21 du code de la consommation et formulaire de rétractation) Passé ce délai, l'inscription devient définitive POUR TOUTE LA DUREE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE. AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE EFFECTUE

ARTICLE 2 : Conditions de paiement et modalités

Les prix sont en euros Toutes Taxes Comprises

- Mettre tous les chèques à l'ordre de : **Master Prépa Santé**
- **Le chèque d'acompte est encaissé au moment du dépôt du dossier et sera remboursé, en cas d'échec au Baccalauréat, ou si l'étudiant n'est pas accepté en Pass ou Las 1** sur la faculté de Marseille la Timone. Nécessité de présenter un justificatif de l'information de la Faculté >> *Attendre la fin du process de Parcoursup fin Aout*
- **Chaque chèque du solde du règlement est déposé en banque chaque fin mois à partir de fin juillet et encaissé fin du mois ou début mois suivant selon la banque.**
- **Précisez les mois d'encaissement au dos du chèque et si vous avez des contraintes particulières bien le noter**
- **Possibilité de payer en plusieurs fois (Jusqu'à 10 fois) sans frais supplémentaires**
- **Virement possible si règlement en une fois**

Master Prépa Santé Marseille fournit les cours des quadrimestres 1 et 2 sur son site internet. Un forfait de 150 euros par quadrimestre sera demandé si l'étudiant souhaite les avoir photocopiés.

	Programme : sélectionner les dates	Tarif	Complétez votre choix
Master Prépa TERMINALE ET PREMIERE	☐ De Septembre 2026 à Juin 2027	1490 Euros	 €
	☐ De Janvier à Juin 2027 + stage Juillet	1490 Euros	
	☐ De Mars à juin 2027 + Stage juillet	1090 Euros	
	Programme	Tarif	Complétez votre choix
Master Stage et programme Juillet	☐ Début juillet 2026: <i>Booster Camp</i>	490 Euros	 €
	Programme incluant	Tarif	Complétez votre choix
Master PASS	☐ Pré rentrée sur tout le mois d'Aout 2026 : Plan Starter + Beginning ☐ Préparation de Septembre 2026 aux oraux 2027	3290 Euros	 €
	Programme	Tarif	Complétez votre choix
Master BOOSTER PASS	☐ Accompagnement complet de début Aout 2026 aux oraux 2027	5000 Euros	 €
	Programme	Tarif	Complétez votre choix
Master LAS 1	☐ Stage de pré rentrée sur Aout 2026 + Préparation de Septembre 2026 aux oraux 2027	1650 Euros	 €
	Programme	Tarif	Complétez votre choix
Master LAS 2	☐ Préparation de Septembre 2026 à Juin 2027	1650 Euros	 €

Total des frais de scolarité :

- **Acompte Versé :** **Reste à régler :**
- **Détail du règlement :** ☐ Chèques- Nbre de chèque.... , ou ☐ Virement.

ARTICLE 3 : Conditions de Remboursement

Les sommes versées par l'étudiant à la **Master Prépa Santé Marseille** ne pourront être remboursées que :

- Pour la prépa Terminale, Las 1 et Las 2 : si le dossier est refusé par Master Prépa Santé, et/ou en cas d'échec au Baccalauréat sur justificatif des notes pour les étudiants s'inscrivant pour la Las 1, et/ou si l'étudiant n'est pas accepté en Las 1 sur justificatif de l'information de la Faculté
- Pour la prépa Pass: si le dossier est refusé par Master Prépa santé, et/ou en cas d'échec au Baccalauréat sur justificatif des notes pour les étudiants, ou si l'étudiant n'est pas accepté en Pass sur justificatif de l'information de la Faculté.
- L'étudiant ne pourra prétendre à aucun remboursement en cas d'abandon de sa part à n'importe quelle période de l'année universitaire.
- Après délai de rétractation écoulé de 7 jours, aucun remboursement ne sera accordé.

ARTICLE 4 : Durée et résiliation

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur lors de la préinscription de l'étudiant à Master Prépa Santé Marseille et s'appliquent pendant toute la durée de l'année universitaire.

Il peut y avoir résiliation du contrat liant l'étudiant à Master Prépa Santé Marseille en cas de manquement de l'étudiant aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 5 : Obligation de l'étudiant

1. Master Prépa Santé Marseille est réservée aux étudiants qui y sont inscrits. Les personnes non inscrites à la Master Prépa Santé Marseille ne sont donc pas admises.
2. L'étudiant doit tout mettre en œuvre pour réussir son année, le concours PASS, ou Las 1 et Las 2, motivation, quantité de travail, assiduité, et ténacité.
3. Les documents cours et QCM, codes de la porte, code serveur, clef USB, Remis à l'étudiant lors de l'inscription sont la propriété de la MPSM et ne doivent pas être communiqué aux étudiants non-inscrits. Ils ne peuvent en aucune manière être revendus à un tiers.
4. Les étudiants doivent respecter les autres étudiants qui travaillent, et être silencieux dans toutes les salles du local (sauf horaire de repas de 12h à 13h).
5. Les étudiants doivent respecter le local MPSM : propreté et rangement dans les salles et la cafétéria, ne pas manger dans les salles de travail, et respecter la copropriété.
6. Il est formellement interdit de faire des téléchargements illégaux avec la connexion de la MPSM

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions d'inscription et les conditions générales.

Fait à :le : __/__/____

Signature de l'étudiant (e)

Signature du responsable légal

Merci de recopier ci-dessous la mention « Lu et Approuvé »